



# CATHEDRALE NOTRE DAME de STRASBOURG

## Le Père Vincent JORDY

Vincent Jordy est né le 20 janvier 1961 à Perpignan. Son père, Claude, originaire des Pyrénées Orientales Carcassonne, a exercé comme architecte des Bâtiments de France ; sa mère, Anne Batt, est artiste peintre.

Il a été baptisé le 26 mars 1961 en l'église Saint-Vincent de Collioure (diocèse de Perpignan).

Il fit ses études secondaires au collège de Riedisheim (1971-1975), puis au Lycée Michel de Montaigne de Mulhouse (1976-1979). Ayant réussi son Baccalauréat série B en 1979, il entreprit des Études de Droit et de Sciences politiques à la Faculté de Strasbourg et obtint la licence en Droit en 1983. Il poursuivit alors son cursus à l'Institut d'Études Judiciaires.

Après le service national effectué en 1985 au 1<sup>er</sup> Régiment du Génie à Illkirch, il fit un stage en établissement bancaire et travailla dans l'Éducation Nationale.

Entré au Séminaire Français de Rome et à l'Université Grégorienne en 1987, il obtint le Baccalauréat en Théologie et la Licence canonique en Théologie spirituelle.

Il fut ordonné prêtre le 28 juin 1992 au titre du diocèse de Strasbourg.

De 1993 à 1996 il fut aumônier du Collège épiscopal de Zillisheim et vicaire en paroisse à Altkirch tout en assurant des formations au Grand Séminaire de Strasbourg dans le domaine de la spiritualité. En 1996, après quelques mois au postulat des Carmes Déchaux à Montpellier, il fut nommé directeur du Grand Séminaire de Strasbourg dont il devint le Supérieur en 2000, mission qu'il a assumée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Référent au Conseil épiscopal pour le service diocésain des vocations, il est également Vice-président de la commission diocésaine « *Relation aux Courants spirituels et religieux contemporains* » et intervient aussi dans le cycle diocésain de formation des laïcs. Depuis l'automne 2007, il préside l'association Alsace Média, service de communication du diocèse.

En outre il prêche de nombreuses retraites et fonde son enseignement sur la tradition des grands spirituels chrétiens.

### Publications :

- *L'art de la prière*, Paris, Cerf, 2002.
- *L'Église aux carrefours...des chemins religieux*, Strasbourg, Éditions L'Ami Hebdo, 2006.

## Qu'est-ce qu'un évêque auxiliaire ?

C'est d'abord un évêque à part entière, ordonné pour la charge de l'épiscopat, portant collégalement avec tous les évêques du monde le souci de l'Église universelle. Parce qu'il ne peut y avoir d'évêque sans siège, il reçoit le *titre* d'un évêché actuellement abandonné, situé souvent dans les actuels pays musulmans. C'est la raison pour laquelle on l'appelle évêque *titulaire* ou *in partibus infidelium* (dans les régions des infidèles). Pour Monseigneur Vincent Jordy, il s'agit du siège d'Idissa dans l'ancienne Numidie, en Afrique du Nord.

Le besoin d'évêques auxiliaires (on disait alors suffragants) s'est d'abord fait sentir sous l'Ancien Régime, alors que les évêques étaient plus souvent en voyage que dans leur diocèse. Le suffragant accomplissait en leur nom et à leur place la majeure partie des tâches épiscopales.

Ce besoin a resurgi à une époque récente. Plutôt que de diviser des diocèses très peuplés (ce qui paraît difficile pour les grandes villes de Paris ou de Lyon et délicat – pour des raisons concordataires – dans le cas de Strasbourg), on a préféré adjoindre des évêques qui *aident* l'évêque diocésain, d'où le nom d'*auxiliaires*. Certes, les vicaires généraux et épiscopaux remplissent déjà un rôle important de délégation, mais il existe un certain nombre de tâches où l'intervention d'un évêque est soit obligatoire, soit préférable.